

Exigences à respecter pour réussir les ateliers en ligne de l'IB

Veillez lire les exigences présentées ci-après afin de mieux comprendre votre rôle et ce qui est attendu de vous en tant qu'apprenant(e) en ligne.

Ces exigences doivent être satisfaites avant et pendant votre atelier afin de garantir vos chances de réussite ainsi qu'une expérience d'apprentissage agréable.

L'obtention du certificat de participation pour un atelier en ligne dépend donc du respect des exigences énoncées ci-après.

Exigences à respecter avant le début de l'atelier

- Connectez-vous dans les 24 heures après avoir reçu vos identifiants de connexion, qui vous seront fournis dans un courriel envoyé par onlinepd@ibo.org. Si vos identifiants de connexion ne fonctionnent pas, veuillez envoyer un courriel à onlinepd@ibo.org pour résoudre ce problème avant le début de l'atelier.
- Assurez-vous d'avoir lu soigneusement la description de l'atelier en ligne et de vous être inscrit(e) au bon atelier ainsi que dans la [catégorie appropriée](#) pour votre niveau d'expérience.
 - Si vous pensez que vous ne vous êtes pas inscrit(e) dans la bonne catégorie, vous devez en discuter avec le coordonnateur de l'IB de votre établissement scolaire dans les plus brefs délais.
 - Si l'animateur de votre atelier estime que vous n'avez pas choisi la catégorie qui convient le mieux à votre expérience, l'équipe du perfectionnement professionnel en ligne de l'IB se réserve le droit de vous inscrire dans une catégorie plus appropriée. L'animateur se mettra en rapport avec vous afin de vous en informer.
- Consultez le *Guide de l'apprenant en ligne*, qui est le premier support que vous découvrirez lors de votre connexion. Suivez les instructions pour mettre à jour votre profil et y ajouter une photographie.
- Prévoyez **au moins** quatre heures par semaine pour garantir votre participation active et votre apprentissage en ligne.

Exigences à respecter pendant l'atelier

Présence

- Commencez les activités de l'atelier **dans les trois jours** suivant la date de son début, et présentez-vous auprès de l'animateur et des autres participants.
- Consacrez au moins quatre heures par semaine à effectuer les activités d'apprentissage et les exercices.
- Connectez-vous régulièrement pendant votre atelier. Vous devez accéder à votre atelier au début, au milieu et à la fin de **chaque semaine/module** et participer en temps utile.
- Contactez directement l'animateur de votre atelier si des circonstances imprévues vous interdisent de participer à l'atelier pendant plus de trois jours consécutifs ou si vous vous trouvez dans une situation susceptible de vous empêcher de mener à bien l'atelier.

Collaboration et investissement personnel

- Effectuez tous les exercices ou les activités d'apprentissage requis dans le cadre de votre atelier.
- Faites preuve de collaboration et soyez proactif/proactive dans votre apprentissage en :
 - répondant au retour d'information et aux questions de l'animateur et des autres participants ;
 - fournissant un retour d'information constructif à vos pairs dans un esprit de partage des connaissances et des expériences ;
 - publiant au **minimum** deux messages pour chaque activité d'apprentissage ou chaque exercice (forum, wiki, glossaires, etc.). Vos contributions doivent être liées à chacune des activités effectuées et contribuer de manière constructive à la discussion collective sur un thème spécifique ;
 - utilisant en langage approprié et en respectant les règles de politesse.
- Si vous collaborez avec des collègues de votre établissement scolaire, continuez à assurer votre présence individuelle en publiant vos messages de manière personnelle et non en tant que groupe.

Intégrité en milieu scolaire

- Citez les ressources (texte, images, enregistrements audio ou vidéo) et les idées de vos collègues, d'autres personnes ou d'autres sources même si vous paraphrasez ou faites un résumé.
- Pour obtenir plus d'informations et de directives, les publications de l'IB sont à votre disposition sous l'onglet **Domaine de soutien** du Centre pédagogique en ligne (CPEL) auquel vous aurez accès pendant votre atelier.

Veillez noter que si les exigences mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées, il se peut que le certificat de participation ne vous soit pas octroyé. Si vous souhaitez vous assurer que vous répondez bien aux exigences, et ce, à tout moment de l'atelier, veuillez contacter votre animateur d'atelier.

Exigences requises après la fin de l'atelier

- Vous recevrez un courriel vous invitant à participer à l'évaluation de l'atelier, après la fin de celui-ci.
- Votre animateur d'atelier vous annoncera si un certificat de participation peut vous être octroyé. Si un certificat vous a été octroyé, vous recevrez les instructions pour le télécharger dans un courriel qui vous sera envoyé dans les trois semaines suivant la fin de l'atelier.

Veillez nous faire parvenir toute question ou tout problème concernant votre atelier dans les 90 jours suivant la date de fin de ce dernier.

L'équipe du perfectionnement professionnel en ligne de l'IB